ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours de recrutement de professeurs des écoles Niveau master 2 Session 2026

Rapport de jury

Madame Heidi BUDON-DUBARRY, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Loiret, présidente du jury académique du concours

Sommaire :

Table des matières

1 Informations générales 3

2 Les données chiffrées dans l'académie d'Orléans-Tours 4

3 Épreuve écrite de français 4

4 Épreuve écrite de mathématiques 5

5 Épreuve écrite d'application 6

5.1 Sciences et technologie 6

5.2 Histoire, géographie et enseignement moral et civique 7

5.3 Arts 10

6 Oral de leçon 12

6.1 Caractéristiques de l'épreuve 12

6.2 Expression des candidats : exposés et entretiens 12

6.3 Français 13

6.4 Mathématiques 14

7 Oral d'entretien 15

7.1 Caractéristiques de l'épreuve 15

7.2 Éducation physique et sportive 15

7.3 Motivation 16

7.4 Mises en situation professionnelle 17

8 Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère 18

8.1 Caractéristiques de l'épreuve et résultats 18

8.2 Partie 1 : se présenter et présenter les documents 18

8.3 Partie 2 : partie didactique 19

8.4 Partie 3 : échange avec le jury 20

8.5 Expression en français et posture 20

8.6 Maîtrise de la langue selon la langue choisie 20

Conseils généraux de préparation et conclusion 20

1 Informations générales

Texte de référence :

- Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

La session 2026 :

Le concours externe au niveau master 2 comporte trois épreuves écrites d'admissibilité et deux épreuves orales d'admission. Les candidats admissibles peuvent demander une épreuve orale facultative de langue vivante étrangère. Les candidats du secteur public et du secteur privé sous contrat passent les mêmes épreuves.

Le cadre de référence est celui des programmes de l'école primaire. Le jury attend des candidats une connaissance précise des programmes des cycles 1 à 4 et des connaissances en didactique du français, des mathématiques et des autres disciplines. Il évalue la maîtrise de la langue française dans toutes les épreuves, à l'écrit comme à l'oral.

Épreuve	Durée	Coefficient	Contenu
Français (écrit)	3 heures	1	Étude de la langue, lexique et compréhension lexicale, réflexion à partir d'un texte. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Mathématiques (écrit)	3 heures	1	Au moins trois exercices indépendants. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Épreuve d'application (écrit)	3 heures	1	Au choix : sciences et technologie ; histoire, géographie et enseignement moral et civique ; arts. Conception ou analyse d'une démarche d'apprentissage. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Oral de leçon	2 heures de préparation ; 1 heure	4	Une séance de français et une séance de mathématiques (30 minutes chacune). Exposé de 10 à 15 minutes, puis entretien. La note 0 est éliminatoire.
Oral d'entretien	30 minutes de préparation pour l'éducation physique et sportive ; 1 heure 5 minutes	2	Éducation physique et sportive (30 minutes, 10 points), puis motivation et mises en situation professionnelle (35 minutes, 10 points). La note 0 obtenue à l'une des deux parties est éliminatoire.
Langue vivante étrangère (facultative)	30 minutes de préparation ; 30 minutes	—	Niveau B2. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte.

2 Les données chiffrées dans l'académie d'Orléans-Tours

Moyennes des épreuves écrites, sur 20, pour les données transmises.

Épreuve écrite	Public : présents	Public : moyenne	Privé : présents	Privé : moyenne
Français	718	10,85	110	10,64
Mathématiques	713	12,29	109	11,44
Sciences et technologie	337	11,20	39	11,02
Histoire, géographie et enseignement moral et civique	270	9,99	39	11,53
Arts	106	11,79	31	12,07

Épreuves d'admissibilité

3 Épreuve écrite de français

Le texte support est un extrait du roman *Le périple de Baldassare* d'Amin Maalouf (2000). Un chapeau introductif le rendait accessible sans culture historique particulière. L'épreuve comporte l'étude de la langue (8 points), le lexique et la compréhension lexicale (3 points) et une réflexion sur la question : « Quel est, selon vous, l'intérêt pour une personne de mettre par écrit ses expériences vécues ? ». Dans le secteur public, 718 candidats étaient présents. La moyenne est de 10,85 sur 20 et les notes vont de 1,25 à 18,25. Dans le secteur privé, 110 candidats étaient présents. La moyenne est de 10,64 et les notes vont de 3,25 à 18,5.

Constats :

En étude de la langue, de nombreux candidats confondent la nature et la fonction. Ils distinguent mal le temps, le mode et la voix.

En lexique, des termes du vocabulaire courant sont méconnus (« volupté », « écervelée »).

Dans la réflexion, le thème de l'écriture pour soi est généralement traité. La difficulté principale porte sur les exemples tirés des lectures. Ils sont cités de façon approximative et rarement développés. Un écrit limité au commentaire du texte peut obtenir les points d'argumentation et perd les points d'exemples. Un écrit qui n'évoque pas le texte perd une partie des points d'argumentation. Les meilleurs candidats organisent leur propos et s'appuient sur des œuvres citées avec précision et à propos.

La maîtrise de la langue écrite reste un critère essentiel de réussite.

Conseils aux candidats :

- S'entraîner avec les sujets des années précédentes. Maîtriser les notions grammaticales mobilisées : nature et fonction, temps, modes et voix.
- Pratiquer régulièrement la lecture littéraire, avec l'appui d'un dictionnaire, pour enrichir le lexique.
- Dans la réflexion, organiser le propos autour de plusieurs fonctions de l'écriture : se comprendre, réfléchir, transmettre et témoigner, toucher à l'universel.
- S'appuyer à la fois sur le texte support et sur des exemples précis et variés issus de ses lectures. Développer chaque exemple pour étayer l'argumentation.

- Relire sa copie. La correction de l'orthographe et de la syntaxe est un impératif professionnel.
- Avoir pris connaissance de l'ouvrage de référence « la grammaire du français » disponible sur le site Eduscol.

4 Épreuve écrite de mathématiques

L'épreuve comporte cinq exercices : tableur et fonction affine, probabilités et statistiques, géométrie plane et dans l'espace, vrai ou faux avec justification, algorithmique. Dans le secteur public, la moyenne est de 12,29 sur 20, avec un écart-type de 4,13. Les notes vont de 1 à 20. Dans le secteur privé, la moyenne est de 11,44, avec un écart-type de 4,36. Les notes vont de 1,5 à 19,5.

Un barème de pénalité s'applique à l'orthographe défaillante, à la syntaxe et au langage mathématique. Pour l'ensemble des concours, 17,4 % des copies ont été pénalisées pour plus de cinq erreurs d'orthographe. 21 % ont été pénalisées pour une lisibilité ou une syntaxe fragile.

Constats :

Tableur : de nombreuses formules ne sont pas opérationnelles. L'adressage relatif et absolu, les zones de cellules, les parenthèses et la ponctuation sont connus de façon parcellaire. Le calcul d'une réduction de 15 % n'est pas réussi par un tiers des candidats.

Consignes : des candidats n'emploient pas la variable demandée, ou n'écrivent pas le résultat sous la forme exigée (fraction irréductible, arrondi).

Grandeurs et mesures : environ 30 % des réponses sur le calcul d'une vitesse moyenne sont partielles ou fausses. La conversion d'une durée en heures décimales est souvent erronée. Les calculs de volumes, les conversions d'unités et la notion de masse volumique posent des difficultés. L'emploi du signe « environ égal » est à maîtriser.

Probabilités et statistiques : les calculs simples de probabilité sont réussis par environ 80 % des candidats. Certains expriment la probabilité en « chances sur cent » ou en pourcentage au lieu d'une fraction. La moyenne pondérée est réussie par environ 70 % des candidats, la médiane par 30 % et son interprétation par 10 %.

Géométrie et raisonnement : le théorème de Pythagore est réussi par environ 78 % des candidats. La réciproque du théorème de Thalès l'est par un tiers. Dans l'exercice de vrai ou faux, la question sur les nombres décimaux est réussie par environ 10 % des candidats. Les pourcentages successifs mettent en difficulté environ la moitié des candidats. En géométrie plane, la justification d'un angle dans un parallélogramme est réussie par 30 % des candidats.

Algorithmique : la lecture et la complétion d'un script sont réussies par un tiers des candidats.

Conseils aux candidats :

- Maîtriser le programme de mathématiques du cycle 4 et la partie « Nombres et calculs » du programme de seconde générale et technologique, avec le recul nécessaire pour enseigner aux cycles 1, 2 et 3.
- Réviser en profondeur la géométrie plane (théorèmes de Thalès et de Pythagore et leurs réciproques, trigonométrie, propriétés des figures), la géométrie dans l'espace, les pourcentages, les nombres décimaux, les probabilités, les statistiques, le calcul littéral et l'algorithmique.
- Connaître les fonctions élémentaires d'un tableur : adressage relatif et absolu, somme, produit, moyenne.
- Savoir appliquer les théorèmes, et non seulement les énoncer. Vérifier les hypothèses avant de les utiliser.

- Conduire chaque raisonnement jusqu'au bout : démarche déductive aux étapes justifiées, résultat, phrase de conclusion, interprétation du résultat. Préférer la concision.
- Accompagner chaque résultat d'un calcul ou d'une démonstration. Les réponses sans justification ne sont pas valorisées.
- Soigner les notations et le vocabulaire : signe égal et signe « environ égal », segment, angle, chiffre et nombre, cercle et disque. Calculer sur des valeurs exactes.
- Contrôler les unités, les conversions et les arrondis. Vérifier la cohérence des résultats avec la situation.
- Lire attentivement les consignes : notations, arrondis, forme de la réponse attendue.
- Utiliser la calculatrice de façon raisonnée et interpréter les résultats affichés.
- S'entraîner avec des sujets d'annales dans le temps imparti. Rédiger d'abord au brouillon. Réserver un temps de relecture.
- Numéroter les questions lorsque les exercices ne sont pas traités dans l'ordre. Mettre les résultats en évidence et aérer la copie.

5 Épreuve écrite d'application

5.1 Sciences et technologie

L'épreuve comporte trois parties qui couvrent les sciences physiques et chimiques, les sciences de la vie et de la Terre et la technologie. Le sujet, organisé autour du thème de l'eau, comprend vingt-quatre questions : la qualité de l'eau (7,75 points), le traitement de l'eau (6,25 points) et la distribution de l'eau (6 points). Dix questions sont de nature didactique ou pédagogique.

Dans le secteur public, 337 candidats ont choisi cette épreuve. La moyenne est de 11,2 sur 20 et la médiane de 11,5. Dans le secteur privé, 39 candidats l'ont choisie. La moyenne est de 11,02 et la médiane de 11. Les moyennes par partie sont de 4,17, 3,95 et 3,41 dans le secteur public, et de 4,23, 3,74 et 3,32 dans le secteur privé.

Une pénalité pouvant aller jusqu'à deux points a été appliquée pour la maîtrise de la langue : de 0,5 point pour cinq à dix erreurs d'orthographe, d'un point au-delà de dix erreurs, et de 0,5 à 1 point pour la syntaxe.

Constats :

Les candidats maîtrisent le principe de la démarche scientifique. Ils comprennent les hypothèses et les démarches expérimentales. Les pénalités liées à l'orthographe restent nombreuses malgré les recommandations des rapports précédents.

Conseils aux candidats :

- Lire attentivement les consignes.
- Lire les documents en entier sans omettre d'éléments importants.
- Analyser les documents avec rigueur. Approfondir l'analyse et l'argumentation plutôt que de décrire.
- Pour les questions pédagogiques, identifier les obstacles que les élèves peuvent rencontrer, afin d'analyser les erreurs et de proposer une remédiation efficace.
- Réserver un temps de relecture. Une orthographe et une syntaxe correctes sont attendues d'un futur enseignant.

5.2 Histoire, géographie et enseignement moral et civique

•Présentation de l'épreuve :

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3). Les candidats sont interrogés sur deux composantes choisies parmi les trois enseignements d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique. Ce choix est déterminé chaque année par la commission nationale des sujets du CRPE. L'épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Le programme de l'épreuve écrite d'application s'appuie sur les programmes officiels en vigueur en histoire, géographie et enseignement moral et civique des cycles 3 et 4. Les candidats maîtrisent les notions, compétences, savoirs et attendus prescrits par ces programmes à un niveau tel qu'ils puissent enseigner, de manière réfléchie et efficace, au cycle 1 (Une école où les enfants vont apprendre ensemble et à vivre ensemble et Explorer le monde : se repérer dans le temps et l'espace), au cycle 2 (Enseignement moral et civique et Questionner le monde : questionner l'espace et le temps) et au cycle 3 (Enseignement moral et civique et Histoire-géographie).

•Organisation de l'épreuve et des corrections :

L'épreuve d'application d'histoire-géographie-EMC du groupement académique 1 s'est déroulée le 31 mars 2026. Au total, 309 candidats ont choisi l'histoire-géographie-EMC. Ce nombre est en légère hausse par rapport à la session précédente. Les deux composantes interrogées étaient la géographie (14 points) et l'enseignement moral et civique (6 points). Le jury pouvait retirer jusqu'à 2 points aux copies présentant une maîtrise insuffisante de la langue.

La double correction dématérialisée a été assurée par 10 binômes de correcteurs pour le concours public et 2 binômes pour le concours privé. Ils associaient un correcteur issu du premier degré — professeur des écoles, conseiller pédagogique ou IEN — et un professeur d'histoire-géographie. Les corrections ont été supervisées par un IEN du premier degré et un IA-IPR d'histoire-géographie.

• Eléments statistiques de la session 2026 **:**

CONCOURS PUBLIC

Nombre de candidats	270
Moyenne (sur 20)	9,99
Médiane (sur 20)	10,00
Ecart-type	3,68

CONCOURS PRIVÉ

Nombre de candidats	39
Moyenne (sur 20)	11,53
Médiane (sur 20)	12,00
Ecart-type	4,17

CONCOURS PUBLIC ET PRIVÉ

Note (sur 20)	[0, 6[*	[6, 8[	[8, 10 [	[10, 12[	[12, 14[	[14, 16[	[16,18[	[18, 20]
Nombre de candidats	45	37	51	61	60	35	14	6

**Une note égale ou inférieure à 05/20 est éliminatoire*

•Composante géographie (14 points)

Le sujet invitait les candidats à préparer, en CE2, une séquence d'apprentissage sur l'identification de paysages, en prenant pour objet les massifs montagneux. Il était accessible à un candidat préparé, à condition de maîtriser les principaux attendus de la didactique de la géographie et de les transposer à des élèves de cycle 2.

La première question demandait une définition de la montagne à destination des élèves. Il convenait d'associer la justesse des connaissances à une formulation simple et compréhensible en CE2. La définition devait permettre d'identifier les caractéristiques du relief, sans réduire la montagne à un paysage enneigé ou à un lieu de loisirs.

La deuxième question demandait d'analyser, à partir du document 10, les représentations des élèves et d'expliquer l'usage qui en serait fait dans la séquence. Le recueil de ces représentations ne constituait donc pas une simple activité d'entrée : il devait permettre de repérer les acquis, les images stéréotypées et les obstacles à la compréhension. Leur confrontation aux documents et aux observations devait contribuer à leur évolution.

La troisième question portait sur la démarche mise en œuvre après ce recueil. Les candidats devaient préciser le nombre de séances, leur titre et ce que les élèves devaient comprendre et retenir de chacune. Le choix des documents devait être justifié et leur exploitation rendue concrète par la présentation détaillée d'une situation d'apprentissage. Le jury attendait une progression réaliste, des objectifs explicites, des consignes accessibles et une activité effective des élèves. Une démarche inductive à partir d'une étude de cas simple, associant lecture de paysage, localisation sur une carte et réalisation d'un croquis ou d'un schéma adapté au CE2, constituait un appui pertinent.

Analyse des productions des candidats

Dans l'ensemble, les candidats témoignent d'une bonne connaissance des attendus de l'épreuve et de la structure d'une séquence d'enseignement. Les meilleures copies proposent des séquences claires, structurées et cohérentes, articulées autour d'objectifs explicites. Elles témoignent d'une capacité à se projeter dans le métier et du souci de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages. Les propositions les plus convaincantes prennent en compte le niveau réel des élèves de CE2. Les références fréquentes aux ressources officielles témoignent également d'une bonne connaissance des attendus institutionnels.

Cependant, la didactique de la géographie est souvent méconnue. Les cartes, croquis et schémas sont trop souvent absents, peu exploités ou réduits à un simple coloriage, alors qu'ils constituent des appuis essentiels pour localiser et comprendre les espaces. L'analyse des documents demeure fréquemment superficielle : de nombreux candidats se limitent à la description ou à la paraphrase, sans dégager leur intérêt pour les apprentissages. La question 2 révèle une prise en compte insuffisante des représentations initiales et de leur exploitation dans la construction de la séquence. Pour la question 3, les propositions les plus fragiles manquent de structure, multiplient les objectifs et comportent des consignes maladroites. L'indication de titres de séances ne suffit pas : les apprentissages visés et la manière dont les élèves les construisent doivent apparaître clairement.

•Composante enseignement moral et civique (6 points)

La composante EMC portait sur l'engagement pour le bien commun et sur la responsabilité individuelle et collective envers les autres et l'environnement. Elle ne présentait pas de difficulté particulière pour un candidat préparé.
La première question invitait à apprécier si le document 12 pouvait être utilisé avec des élèves de CE2 pour construire la notion de responsabilité individuelle et collective, et dans quelle mesure. Il ne suffisait pas d'affirmer que le support était adapté : il fallait en préciser l'intérêt, les éventuelles difficultés de compréhension et les conditions de son exploitation pédagogique. Le document devait servir à faire réfléchir les élèves aux conséquences de leurs comportements pour les autres et pour l'environnement.
La deuxième question demandait de préciser la définition du « bien commun » construite avec les élèves à partir de cette exploitation ou de situations quotidiennes d'école. Il convenait de relier une formulation accessible en CE2 à des expériences concrètes : par exemple, l'usage et le respect d'un espace partagé, du matériel collectif ou de l'environnement de l'école. La démarche devait aider les élèves à comprendre que ce qui bénéficie à tous appelle une responsabilité de chacun et une action collective.
Les deux questions étaient complémentaires : l'analyse du support ou des situations devait conduire à la construction de la notion, et non à une simple énumération de comportements attendus. Les candidats pouvaient établir un lien avec les paysages montagneux étudiés en géographie, tout en poursuivant les finalités propres à l'EMC : comprendre la responsabilité, réfléchir à l'intérêt collectif et donner du sens à l'engagement pour le bien commun.

Analyse des productions des candidats

Le sujet d'EMC ne présentait pas de difficulté particulière. La qualité des réponses reposait sur la capacité à articuler les contenus à enseigner, le choix d'une situation accessible et la réflexion menée avec les élèves. Le souci de les rendre acteurs de leurs apprentissages, apprécié par les correcteurs dans l'ensemble de l'épreuve, devait se traduire par des modalités concrètes de participation et d'échange.
Le jury rappelle qu'une référence au programme ou à un document ne suffit pas à expliciter une démarche d'enseignement. Les réponses devaient montrer comment les élèves passent de l'examen d'une situation à la compréhension de la responsabilité individuelle et collective, puis à une définition du bien commun. Les consignes et les formulations proposées devaient tenir compte du niveau réel d'élèves de CE2.
Les 6 points attribués à l'EMC justifiaient un traitement complet des deux questions. Une gestion équilibrée du temps devait permettre de justifier l'utilisation du document et d'expliquer la construction de la notion avec les élèves.

•Maîtrise de la langue

La maîtrise de la langue constitue un critère particulièrement discriminant dans cette épreuve. Les meilleures copies se distinguent par une rédaction claire et un niveau de langue conforme aux exigences du métier, qui facilitent la compréhension du raisonnement. À l'inverse, les erreurs récurrentes de syntaxe, d'accord, de conjugaison ou de ponctuation nuisent à la lisibilité et peuvent conduire le jury à s'interroger sur la capacité du candidat à assurer l'enseignement de la langue à l'école primaire. Une pénalité pouvant aller jusqu'à 2 points était prévue.

•Conseils aux futurs candidats

Le jury formule les recommandations suivantes :

Comprendre les attentes de l'épreuve et soigner la rédaction

- Veiller à la correction orthographique et syntaxique de la copie et réserver un temps de relecture en fin d'épreuve.
- Anticiper une répartition du temps tenant compte des deux composantes, afin de traiter toutes les questions.
- Lire attentivement chaque question et y répondre précisément. Analyser les documents en mobilisant des connaissances, sans se limiter à leur description ou à leur paraphrase.

Consolider les connaissances scientifiques et didactiques

- Approfondir les connaissances scientifiques et didactiques en histoire et en géographie. Consulter les programmes, les ressources Éduscol, les dictionnaires disciplinaires et les manuels scolaires de collège et de lycée pour mieux maîtriser les notions et les démarches attendues.
- Maîtriser les finalités, les contenus et les démarches de l'EMC. Construire les notions à partir de situations concrètes et d'une réflexion adaptée à l'âge des élèves.

Concevoir des démarches d'apprentissage cohérentes et adaptées aux élèves

- Construire une progression cohérente autour d'un nombre limité d'objectifs explicites. Indiquer ce que les élèves doivent comprendre et retenir de chaque séance et détailler les situations d'apprentissage demandées. Prévoir une évaluation en lien avec les objectifs et des adaptations répondant aux besoins des élèves.
- Proposer des activités réalistes pour le niveau de classe indiqué, avec des consignes claires et une participation effective des élèves.

5.3 Arts

Présentation du sujet

L'épreuve d'arts du CRPE 2026 associait deux composantes : les arts plastiques au cycle 2 et l'éducation musicale au cycle 3. En arts plastiques, les candidats devaient concevoir une séance sur la représentation du monde par le dessin. En éducation musicale, ils devaient analyser de manière critique une séance construite autour de l'œuvre *Beautiful Tango* d'Hindi Zahra.

Cette épreuve a été choisie par 137 candidats, dont 31 candidats du concours privé. La moyenne est de 11,79/20 pour le CRPE public et de 12,07/20 pour le CRPE privé. L'ensemble du panel de notation a été utilisé (de 0 à 20/20). Chaque composante était notée sur 10 points, avec une bonification sur la note finale jusqu'à 2 points valorisant la maîtrise du vocabulaire et des références liées à l'éducation artistique et culturelle.

Constats du jury

Le jury relève des difficultés persistantes dans la structuration et l'argumentation des réponses. La maîtrise de la langue, du vocabulaire disciplinaire et des références culturelles demeure parfois fragile. Le corpus est peu mobilisé.

Les copies mobilisent encore trop peu les œuvres, les artistes et les références artistiques permettant d'enrichir l'analyse. Les propositions pédagogiques manquent également parfois de justification didactique, notamment concernant les objectifs d'apprentissage, les obstacles rencontrés par les élèves et les modalités d'étayage.

Conseils du jury

Le jury recommande de rédiger des réponses claires, structurées et argumentées, en s'appuyant sur un vocabulaire disciplinaire précis.

Les candidats gagneront à enrichir leurs analyses par des références artistiques et culturelles variées, à justifier leurs choix pédagogiques et à expliciter les objectifs, les démarches d'apprentissage et les dispositifs d'accompagnement proposés.

Une bonne maîtrise des enjeux du PEAC et des spécificités didactiques des enseignements artistiques constitue également un attendu essentiel.

Épreuves d'admission

6 Oral de leçon

6.1 Caractéristiques de l'épreuve

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune des deux disciplines. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et les compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet deux sujets de leçon, situés dans l'année scolaire et le cursus de l'élève. Chaque sujet s'accompagne d'un dossier de quatre documents au plus : supports pédagogiques, extraits de manuels, productions d'élèves, extraits de programmes. La préparation dure deux heures. L'épreuve dure une heure. Pour chaque discipline, l'exposé dure de dix à quinze minutes. Il est suivi d'un entretien avec le jury.

Il s'agit d'un exposé. Le candidat ne simule pas une situation de classe. Il est évalué sur sa capacité à construire une réflexion didactique et pédagogique, à la justifier et à la faire évoluer pendant l'entretien.

6.2 Expression des candidats : exposés et entretiens

Constats :

Les candidats s'expriment correctement. Leur posture est adaptée. Les meilleurs modulent leur voix, se détachent de leurs notes et regardent le jury.

Le plan est rarement annoncé clairement. Les introductions et les conclusions sont rares. Les exposés durent le plus souvent de dix à quinze minutes, avec des écarts de six à quinze minutes. Peu de candidats utilisent les quinze minutes. Certains relisent les documents que le jury a devant lui.

Des candidats lisent leurs notes, parlent sur un ton monotone ou trop vite. Certains emploient un registre familier (« du coup », « ouais », « euh »), font des liaisons inappropriées ou des erreurs de syntaxe. Le jury attend un parler professionnel.

Le tableau est peu utilisé, et rarement de façon structurée. Les documents sont traités comme des illustrations. Les candidats les citent ou les paraphrasent. L'analyse n'intervient souvent qu'à la demande du jury. Les productions d'élèves sont peu exploitées.

Des termes didactiques sont employés sans être maîtrisés (institutionnalisation, inférence). Des sigles et des références sont cités sans que leur contenu soit connu.

Conseils aux candidats :

- Introduire le propos rapidement, annoncer le plan et conclure par une phrase de synthèse.
- Lire l'intégralité du sujet. Résoudre les exercices et les problèmes proposés pendant la préparation.
- Présenter les documents brièvement, puis les analyser : en dégager les enjeux, expliquer pourquoi et comment ils servent la séance.
- Détailler la séance : place dans la séquence, phases et durées, consignes telles que les élèves les entendraient, activité des élèves, rôle de l'enseignant, obstacles, différenciation, évaluation, prolongements.
- Donner des exemples concrets que le jury peut se représenter. Réaliser les exercices proposés aux élèves pour en dégager les compétences en jeu et les obstacles.
- Limiter les objectifs annoncés et prendre en compte tous les éléments du sujet.

- Ne pas venir avec une trame préparée à l'avance. Adapter l'exposé au sujet et à la discipline.
- Utiliser le tableau lorsqu'il apporte de la lisibilité.
- Employer un registre soutenu et corriger les tics de langage. S'entraîner devant un auditoire ou s'enregistrer pour maîtriser le débit et la durée.
- Disposer d'un chronomètre. Organiser et paginer ses brouillons.
- N'employer que les termes didactiques et les références dont on connaît le sens.
- Pendant l'entretien, écouter les questions, s'emparer des suggestions du jury et faire évoluer sa proposition. Le jury n'attend pas une réponse unique. Il attend une réflexion argumentée.

6.3 Français

Constats :

Les meilleurs candidats analysent les documents, problématisent le sujet et le replacent dans un contexte plus large. Ils s'appuient sur les guides nationaux, les repères annuels de progression et les concepts scientifiques. Ils présentent une séance d'enseignement, non une succession d'activités. La séance est inscrite dans une séquence. Les consignes, les supports, la place des élèves et la différenciation sont précisés.

Les candidats les moins en réussite proposent des exposés hors sujet, courts ou confus. Les éléments essentiels manquent : analyse des documents, choix didactiques, déroulé concret, place dans la séquence, évaluation.

L'objectif de la séance est souvent insuffisamment défini. Il doit être précis, atteignable, observable et donc évaluable. La phase de clôture est incomplète. Les candidats présentent les tâches réalisées, non les apprentissages acquis. Les obstacles que les élèves peuvent rencontrer sont peu cités. La durée prévue est souvent sous-estimée.

Le rôle de l'enseignant est peu précisé. Il circule, organise les groupes et recueille la parole des élèves. L'enseignement explicite est rarement observable dans les exposés. L'organisation en groupes est annoncée sans analyse de son intérêt. Le tutorat entre élèves est la réponse la plus fréquente à la difficulté.

La différenciation est souvent pensée en dehors de la classe, pendant les activités pédagogiques complémentaires. Elle se réduit à la reformulation des consignes ou à l'allègement de la tâche. Les élèves performants sont oubliés. L'inclusion et l'accessibilité des apprentissages sont rarement abordées. Les autres adultes de la classe (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, accompagnants d'élèves en situation de handicap) sont peu mentionnés.

Les connaissances disciplinaires sont inégales : enseignement de la lecture, du vocabulaire et du langage oral, grammaire, orthographe, conjugaison, phonologie. Les connaissances propres à l'école maternelle et au développement de l'enfant sont souvent méconnues. Les évaluations nationales et les nouveaux programmes sont peu connus. La culture en littérature de jeunesse est limitée.

Conseils aux candidats :

- Lire le sujet avec précision pour éviter le hors sujet. Les documents permettent de circonscrire le sujet.
- S'appuyer sur les programmes et sur les guides publiés sur le portail Eduscol. Connaître les repères annuels de progression et les évaluations nationales.
- Définir un objectif de séance précis, observable et évaluable. Prévoir les critères de réussite.
- Analyser les tâches proposées aux élèves : que doivent-ils faire, comment peuvent-ils s'y prendre, sur quoi peuvent-ils s'appuyer, quels obstacles rencontreront-ils.

- Faire apparaître tout au long de la séance la différenciation, les remédiations et le rôle de l'enseignant. Définir ce rôle avec précision.
- Soigner la phase d'institutionnalisation et la clôture. Mettre en avant les connaissances acquises par les élèves.
- Donner la durée de chaque phase. Vérifier que la séance tient dans le temps imparti.
- Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant et les spécificités de l'école maternelle.
- Construire des repères en littérature de jeunesse. Consulter les listes de référence d'Eduscol.
- Maîtriser les bases de la grammaire, de l'orthographe, de la conjugaison et de la phonologie.
- Connaître la démarche d'enseignement explicite sans la réduire à l'annonce des enjeux d'apprentissage.
- Pendant l'entretien, accepter de nuancer ou de modifier ses choix. Une réponse partielle sans étayage est à éviter.

6.4 Mathématiques

Constats :

Les séances sont structurées autour d'un plan annoncé. Les candidats évoquent les phases, mais l'évaluation est souvent omise. Les documents sont énoncés ou paraphrasés plus qu'analysés. Les textes officiels et théoriques sont évoqués sans lien avec les propositions pédagogiques. Le tableau est plus utilisé qu'en français et il apporte le plus souvent une plus-value.

Les meilleurs candidats exploitent les documents avec pertinence. Ils anticipent les réponses des élèves et font des hypothèses sur les procédures possibles. Ils conservent des objectifs ambitieux pour tous les élèves, anticipent les obstacles et adaptent la tâche.

Les phases de la séance sont citées sans que leur sens soit établi. La mise en commun et la correction sont confondues. Les apprentissages et la réalisation de la tâche sont confondus. L'institutionnalisation est souvent oubliée. La mise en débat est proposée de façon systématique, sans lien avec le savoir en jeu. Les situations sont parfois éloignées de la réalité de la classe : durée, organisation, complexité de la tâche. L'organisation de l'espace, du temps et du matériel est rarement précisée.

Les objectifs sont formulés du côté de l'enseignant, rarement du côté de l'élève. La différenciation est évoquée sans être mise en œuvre. La conception universelle des apprentissages n'est pas citée. Certaines séances accordent une place importante au travail de groupe ou au collectif et laissent peu de place à la progression individuelle.

Les connaissances disciplinaires sont plus fragiles qu'en français. Des lacunes importantes portent sur les nombres (fractions, nombres décimaux), la géométrie et les grandeurs et mesures. Le vocabulaire est imprécis : chiffre et nombre, cercle et disque, côté et face, aire et périmètre. Les définitions sont rarement énoncées avec précision. À l'école maternelle, les procédures de base du dénombrement (comptage, subitisation, surcomptage) sont mal connues.

Conseils aux candidats :

- Consacrer à la préparation des mathématiques autant de temps qu'à celle du français.
- Réviser les savoirs à enseigner et leur vocabulaire : nombres, fractions et décimaux, géométrie, grandeurs et mesures. Savoir énoncer les définitions.
- Connaître les grandes lignes des programmes, les repères de progression et les guides des trois cycles.
- Analyser les documents : en dégager les enjeux et la pertinence, et expliquer comment ils servent la séance.

- Inscrire la séance dans la séquence. Expliquer la progression des apprentissages et l'évaluation.
- Anticiper les procédures et les erreurs possibles des élèves. Réfléchir aux variables didactiques.
- Prévoir une phase de verbalisation par les élèves et une phase d'institutionnalisation.
- Définir le rôle de l'enseignant en termes de plus-value. Indiquer ce que font les autres élèves lorsqu'un atelier est présenté.
- Énoncer un objectif pédagogique clair, atteignable et évaluable. Éviter de lister les compétences d'un cycle.
- Employer le vocabulaire mathématique avec exactitude. Ne pas recourir à des notions dont on ne maîtrise pas le sens.

7 Oral d'entretien

7.1 Caractéristiques de l'épreuve

L'épreuve dure une heure et cinq minutes. Elle comporte deux parties.

La première partie porte sur l'éducation physique et sportive, y compris la connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant (10 points). La préparation dure trente minutes. À partir d'un sujet proposant un contexte et un objectif d'acquisition, le candidat choisit le champ d'apprentissage et l'activité physique support. Il présente des situations d'apprentissage. L'exposé dure quinze minutes au maximum. Il est suivi d'un entretien.

La seconde partie dure trente-cinq minutes (10 points). Elle n'est précédée d'aucune préparation. Elle comprend une présentation de la motivation de cinq minutes au maximum, un échange de dix minutes, puis deux mises en situation professionnelle de dix minutes chacune, l'une d'enseignement, l'autre en lien avec la vie scolaire. La note 0 obtenue à l'une des deux parties est éliminatoire.

7.2 Éducation physique et sportive

Constats :

De nombreux candidats exposent avec aisance et dans une langue conforme aux attendus du métier. Les meilleurs structurent leur exposé, problématisent la question, évoquent des outils et du matériel concrets, prennent en compte les questions du jury et font évoluer leur position. Ils proposent des organisations réalistes, avec un espace, un temps et des adultes précisés. La différenciation est présente.

La durée des exposés est rarement de quinze minutes. La moyenne se situe entre sept et huit minutes. Certains exposés n'ont ni introduction ni plan. D'autres répètent des éléments pour allonger le temps. Quelques candidats se limitent à la présentation des situations d'apprentissage.

La didactique de l'éducation physique et sportive est fragile. Les situations proposées sont en lien avec le thème du sujet. Elles ne répondent pas toujours à l'objectif d'apprentissage ni à la difficulté posée. Elles restent descriptives. Le terme « situation d'apprentissage » est mal compris : les candidats décrivent des jeux ou des mises en situation. Les stratégies d'apprentissage, les progrès des élèves et l'évaluation sont peu abordés. L'observation entre pairs est fréquente. Elle ne suffit pas sans le guidage de l'enseignant.

Les conditions d'enseignement ne sont pas toujours réalistes : espace, matériel, nombre d'élèves, temps d'attente, place de chaque adulte. Les distances que les élèves peuvent parcourir sont mal estimées. Le temps d'activité motrice est insuffisamment pris en compte pour l'ensemble de la classe. Lorsque le sujet évoque « certains élèves », les candidats ne précisent pas ce que font les autres.

Les connaissances sur le développement de l'enfant sont peu maîtrisées. Les questions d'expression artistique posent des difficultés. Les dispositifs d'actualité sont inégalement connus : trente minutes d'activité physique quotidienne, savoir rouler à vélo, attestation du savoir nager en sécurité, aisance aquatique. Les taux d'encadrement et les règles applicables aux activités réglementées sont insuffisamment connus. Certains candidats parlent de « leçon de sport ».

Conseils aux candidats :

- Lire chaque mot du sujet. Les termes « certains », « la plupart » ou « tous » modifient le sens de la question.
- Contextualiser le sujet et dégager une problématique simple.
- Structurer l'exposé : contexte, lien avec les programmes, inscription dans une séquence, situations d'apprentissage, évaluation. Prévoir au moins dix minutes d'exposé.
- Proposer des situations réalisables, adaptées à l'âge des élèves et qui répondent à la difficulté posée. Montrer ce que les élèves apprennent et comment l'enseignant rend ces apprentissages explicites.
- Vérifier la faisabilité de l'organisation : espace, matériel, effectif, temps d'attente, rôle de chaque adulte.
- Prévoir un temps d'activité motrice suffisant pour tous les élèves. Prévoir ce que font les autres élèves.
- Envisager la sécurité dans toutes ses dimensions. Connaître les rôles des adultes qui accompagnent la classe, les taux d'encadrement et la réglementation des activités réglementées.
- Prévoir une évaluation précise : critères de réussite, outils, traces conservées. Prévoir les adaptations pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Connaître les repères de développement moteur de l'enfant et des ordres de grandeur réalistes.
- Mentionner les supports institutionnels et les dispositifs d'actualité. Établir des liens avec les autres domaines d'enseignement et les parcours éducatifs.
- Utiliser le tableau pour schématiser. Penser à voix haute lorsque la réflexion se construit pendant l'entretien.

7.3 Motivation

Constats :

Les présentations sont de qualité inégale. La plupart se limitent à décrire le parcours de formation et le parcours professionnel, dans l'ordre chronologique. La motivation pour le métier de professeur des écoles est peu explicitée. Les compétences construites dans le parcours antérieur sont peu reliées au référentiel du métier. Les présentations répètent souvent ce que le jury sait déjà par la fiche du candidat.

La représentation du métier est floue. Les candidats mettent en avant l'ambiance, les relations et le travail en équipe. Les apprentissages des élèves, leurs progrès et leurs difficultés sont rarement évoqués. Les différentes dimensions du métier sont peu citées : préparation, correction, relations avec les familles, travail avec les collègues et les partenaires. Les connaissances du système éducatif sont parfois superficielles.

Les parcours non conventionnels et les expériences antérieures sont des atouts. Les candidats gagnent à en montrer ce qui est transférable au métier. L'absence d'expérience en milieu scolaire rend la projection plus difficile.

Conseils aux candidats :

- Préparer la présentation et la chronométrer. Utiliser les cinq minutes. Éviter à la fois la récitation, l'improvisation et la simple description.
- Retenir les points du parcours qui ont développé des compétences utiles au métier. Les relier aux missions et au référentiel de compétences du professeur des écoles. Organiser le propos par compétences, non par chronologie.
- Expliciter la représentation du métier, ses avantages et ses contraintes. Parler des élèves et de ce que l'on pense leur apporter.
- Expliquer le choix du premier degré (polyvalence, élèves de 2 à 11 ans) et le choix du service public. Illustrer le rôle de l'école dans la réduction des inégalités par des dispositifs ou des exemples concrets.
- Distinguer les métiers des adultes qui travaillent autour de l'élève (enseignant, accompagnant d'élèves en situation de handicap, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, animateur) et leur partenariat.
- Connaître les droits et les devoirs du fonctionnaire.
- Prendre de la distance par rapport à sa propre expérience d'élève ou de stagiaire. Dépasser les formules telles que « j'aime les enfants ».

7.4 Mises en situation professionnelle

Constats :

Chaque mise en situation dure dix minutes. Le jury pose deux questions : quels sont les valeurs et principes de la République, et le cas échéant les principes juridiques, en jeu dans la situation ; comment le candidat analyse la situation et quelles pistes de solution il envisage. Le candidat ne dispose d'aucun temps de préparation.

La première question pose le plus de difficultés. La connaissance des formes de discrimination est inégale. Les connaissances sur la laïcité sont insuffisantes. Elle est souvent reliée à la seule liberté de croyance. Les meilleurs candidats relient les valeurs aux textes qu'ils pourraient mobiliser, par exemple la Charte de la laïcité à l'École ou la Convention relative aux droits de l'enfant.

Les réponses sont parfois courtes. Certains candidats délaient leur propos pour gagner du temps. D'autres s'en remettent à la hiérarchie (« j'en parle au directeur ») sans proposer d'action. Les candidats les plus convaincants identifient les ressources humaines et matérielles, sans se décharger de leur responsabilité. La coéducation avec les familles est évoquée sans précision sur les objectifs et le contenu de l'échange.

Conseils aux candidats :

- Prendre des notes par mots clés pendant la lecture de l'énoncé.
- Identifier la nature de la situation et son enjeu. Reformuler brièvement le problème en se plaçant dans le rôle de l'enseignant.
- Répondre de façon structurée aux deux questions. Si les principes ne sont pas identifiés immédiatement, commencer par l'analyse et les pistes de solution, puis revenir aux principes.
- Envisager la situation en plusieurs temps et selon le point de vue de chaque acteur. Situer la place de chacun dans la communauté éducative.
- Adapter les réponses à l'âge des élèves par des exemples concrets.
- Relier la situation aux valeurs de la République, aux droits et devoirs du fonctionnaire et au référentiel de compétences du professeur des écoles.
- Préciser concrètement la coéducation : objectifs, posture et contenu d'un échange avec une famille.

- Se projeter : points de vigilance, préparation, suites à court terme.
- Formuler des hypothèses à voix haute lorsque la réponse n'est pas construite. Éviter les reformulations qui n'apportent aucun élément.
- Connaître le référentiel de compétences, les lois de Jules Ferry, les principaux articles du code de l'éducation, la Charte de la laïcité à l'École et le vademecum « La laïcité à l'école ». Expliciter les mots relatifs aux valeurs.
- Connaître l'organisation du système éducatif et les obligations réglementaires de service du professeur des écoles.

8 Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

8.1 Caractéristiques de l'épreuve et résultats

La préparation dure trente minutes. L'épreuve dure trente minutes, en trois temps de dix minutes. Dans la première partie, le candidat se présente et présente les documents du dossier, en langue étrangère, sans être interrompu. Dans la seconde partie, il propose une exploitation didactique des documents, en français, sans être interrompu. La troisième partie est un échange avec le jury qui part des deux présentations. Le niveau attendu est le niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte.

Langue	Candidats présents	Moyenne sur 20
Anglais	222	12,60
Espagnol	33	14,06
Allemand	5	15,60
Italien	4	12,50

Constats :

Le jury a attribué plusieurs fois la note de 20. Ces candidats avaient le niveau B2, une réflexion déjà engagée sur la didactique des langues et une proposition pédagogique adaptée au contexte. Les candidats qui utilisent pleinement les dix minutes des deux premières parties sont valorisés.

Un excellent niveau de langue ne suffit pas à obtenir une note élevée. La seconde partie exige une connaissance minimale des programmes et des modalités d'enseignement des langues vivantes à l'école maternelle et élémentaire : primauté de l'oral, séances brèves et fréquentes. Les erreurs de langue nombreuses dès la présentation personnelle ont été sanctionnées, alors que cette partie peut être préparée à l'avance. Il est très difficile de gagner des points avec un niveau inférieur à B1.

Un long séjour à l'étranger ne garantit pas le niveau attendu. Certains candidats qui ont séjourné à l'étranger s'expriment avec aisance, mais font des erreurs persistantes. D'autres, qui n'ont pas séjourné à l'étranger, s'expriment dans une langue très correcte.

8.2 Partie 1 : se présenter et présenter les documents

Constats :

Cette partie a été bien investie. Les candidats qui ont fait un lien entre leur expérience et leur motivation à enseigner ont souvent réalisé de très bonnes présentations. Les candidats qui parlent seulement quelques minutes perdent des points.

Les documents sont souvent décrits ou traduits, de façon sélective et sommaire. Le lien entre les documents est rarement établi. Les extraits de programmes et de guides d'Eduscol sont survolés. Les sujets se prêtent à une problématisation, rarement présentée. Le regard critique sur les documents est peu mobilisé.

Conseils aux candidats :

- Préparer la présentation personnelle, en se chronométrant ou devant un public. Prévoir environ cinq minutes pour le parcours.
- Relier son expérience personnelle et linguistique à sa motivation pour enseigner la langue à l'école. Se référer à des expériences réellement vécues. Aborder au besoin la famille, le cursus, les passions, le sport, les voyages.
- Exposer sa représentation du métier, s'appuyer sur le référentiel de compétences et sur un ancrage institutionnel.
- Utiliser ses notes dès cette première partie.
- Connaître en langue étrangère les termes pour présenter un document : extrait, programme, album de jeunesse, manuel scolaire, cadre européen commun de référence.
- Relier les documents entre eux, en cibler les enjeux, les problématiser et porter un regard critique argumenté.
- Employer des structures complexes de niveau B2, après s'être entraîné à les utiliser.
- Utiliser un dictionnaire bilingue pour le lexique manquant. Vérifier le sens retenu pour les mots à plusieurs sens.

8.3 Partie 2 : partie didactique

Constats :

Les candidats qui ont observé ou conduit des séances de langue vivante ancrent plus facilement leurs propositions dans la réalité de la classe. Ceux qui prennent de la distance par rapport à ce qu'ils ont vu en stage sont valorisés.

La place de l'élève et celle de l'enseignant sont évoquées de façon superficielle. La progressivité dans la séquence est peu travaillée : certaines séquences sont une succession d'activités sans lien. L'évaluation est parfois absente. L'ouverture et la clôture de la séance sont peu pensées, alors que la séance s'insère dans une journée où les autres matières sont enseignées en français. La phonologie et la langue authentique sont rarement intégrées. La tâche finale n'est pas toujours cohérente avec les objectifs annoncés.

Les candidats les plus valorisés choisissent l'approche actionnelle, avec des étapes de réception, de production et d'interaction. Une entrée par le lexique est pénalisée. Quelques candidats ne connaissent ni les programmes de langue vivante de l'école primaire, ni les documents de référence, dont le guide « Oser les langues vivantes étrangères à l'école ».

Conseils aux candidats :

- Préciser le niveau de classe choisi. Présenter les objectifs de la séquence ou de la séance, dont les objectifs culturels.
- Structurer le propos avec des connecteurs de temps et de logique.
- Détailler la mise en œuvre de la séquence ou d'une séance : consignes, activités, productions attendues, supports, modalités de passation des consignes, évaluation.
- Donner aux élèves les outils pour réaliser la tâche finale. Veiller à la cohérence entre la tâche finale, les objectifs et la progressivité.
- Préciser le rôle de l'enseignant et la part d'activité de l'élève. Prévoir une évaluation formative ou sommative.
- Prévoir un travail sur la phonologie et des supports authentiques. Se constituer un corpus varié : livres, chansons, jeux de cour. Consulter des manuels, des guides du maître et le site de Réseau Canopé pendant l'année de préparation.

- Connaître l'approche actionnelle, les programmes et les documents d'accompagnement. Connaître les dispositifs de valorisation des langues : enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère, semaine des langues.
- Utiliser les dix minutes : activités complémentaires, liens interdisciplinaires, exemples de différenciation.

8.4 Partie 3 : échange avec le jury

Constats :

Les candidats développent leurs réponses de façon satisfaisante et entrent dans l'échange, même en difficulté. Certains répondent trop vite et accumulent les erreurs de langue à un moment de l'épreuve où la fatigue se fait sentir. Certains mots sont dits en français alors que leur équivalent doit être connu.

Les questions portent sur la présentation personnelle, la transposition de la séance à un autre cycle, les outils, la phonologie, la culture, les activités langagières, les difficultés des élèves, le numérique, la place de l'écrit, l'évaluation et le lien avec le collège. Elles peuvent aussi porter sur l'éveil à la diversité linguistique au cycle 1. Les candidats peinent à proposer des activités de mémorisation du lexique autres que la répétition.

Conseils aux candidats :

- Prendre le temps de construire sa réponse pour éviter les réponses hâtives.
- Réfléchir à la progressivité, au travail en équipe, à la restitution du travail aux parents dans une discipline surtout orale, à la mémorisation du lexique, à la métacognition, aux rituels et à la place de la traduction.

8.5 Expression en français et posture

Le niveau de langue en français est très correct. Le jury relève des termes français enchâssés dans la langue étrangère, des élisions de la négation omises et un registre familier (« un truc sympa », « cool », « nickel »). La langue de l'enseignant est un modèle pour les élèves. Le débit doit rester adapté à une épreuve de concours. Certains candidats expriment leur stress par des formules qui perturbent leur propos (« Oh mince », « Je pars dans tous les sens »).

8.6 Maîtrise de la langue selon la langue choisie

- **Anglais :** accentuer les mots transparents. Prononcer les marques -s et -es, les terminaisons -ed et les mots en -al, ainsi que « pupil » et « primary school ». Maîtriser les verbes irréguliers et les verbes à particule. Distinguer « to teach » et « to learn », « during » et « for ». Éviter les formes familières (« wanna », « gonna ») et les calques (« manual » pour « textbook »).
- **Espagnol :** veiller à la concordance des temps et à l'emploi du subjonctif. Prononcer les mots en -ción à l'espagnole. Ne pas traduire « matière » par « materia » au sens de discipline.
- **Allemand :** placer le verbe à la fin de la subordonnée, car son oubli gêne la compréhension.
- **Italien :** maintenir un registre adapté, soigner l'accent tonique (periodo, piacere) et les accords (« le scuole francesi »). Se méfier des mots transparents (« sequenza » pour « unità »).

Conseils généraux de préparation et conclusion

- Maîtriser les savoirs à enseigner en français et en mathématiques, ainsi que leur vocabulaire. Les lacunes disciplinaires limitent la qualité des séances.
- Connaître les programmes, les repères annuels de progression, les guides d'Eduscol et les principes des évaluations nationales.

- S'entraîner dans les conditions de l'épreuve : exposés chronométrés, présentation de cinq minutes, mises en situation sans préparation.
- Pour les candidats n'ayant pas l'expérience de la classe, visionner des séances construites.
- Soigner la langue, à l'oral comme à l'écrit : registre soutenu, élocution, syntaxe.
- Étudier le référentiel de compétences, les droits et les devoirs du fonctionnaire, les valeurs de la République et la laïcité.
- Lire les rapports de jury et se tenir informé de l'actualité éducative.

Tous nos vœux de réussite pour la session 2027.